



LES JOURNÉES DE LA JEUNESSE 2019

PLAN POUR LA JEUNESSE

2021-2026

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la jeunesse en collaboration avec la Direction des communications.

Vous pouvez obtenir de l'information en vous adressant à la Direction des communications ou en consultant le site Web du Secrétariat à la jeunesse : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca>.

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
1^{er} étage, secteur 400
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 643-2001
Télécopieur : 418 643-3006
Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca
Site Web : www.mce.gouv.qc.ca

Dépôt légal – [septembre 2019]
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-85083-0 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2019

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



En tant que premier ministre et responsable des dossiers jeunesse, je tiens à m'assurer que les jeunes occupent une place à part entière dans une nation prospère. Comme gouvernement, il est de notre devoir de toujours rester à l'écoute de la jeunesse. Nous devons veiller à ce que nos jeunes bénéficient d'un climat favorable à leur succès et à leur bien-être. Le prochain plan d'action quinquennal, que nous nous apprêtons à produire pour la jeunesse, s'appuiera principalement sur cette orientation.

C'est pour faire en sorte que ce plan représente bien la réalité des jeunes que le gouvernement a élaboré une série de consultations qui seront menées cet automne. Ces dernières ont été conçues afin de permettre à l'ensemble de la population et, surtout, aux jeunes d'exposer leur point de vue sur les priorités d'action en matière de citoyenneté, de culture, d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat, d'environnement et de santé.

Soyez audacieux ; n'ayez pas peur de rêver le Québec et participez en grand nombre.

La parole est à vous !

François Legault

MESSAGE DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE DU PREMIER MINISTRE POUR LE VOLET JEUNESSE



La jeunesse est une grande richesse du Québec. Notre gouvernement est déterminé à tout mettre en place pour favoriser l'épanouissement et le rayonnement des jeunes. C'est pourquoi nous sommes déjà au travail en vue du plan qui guidera nos actions en la matière pour les cinq prochaines années.

Votre contribution à l'élaboration de notre vision est indispensable, car elle nous permettra de veiller à ce que celui-ci réponde réellement à vos aspirations et à vos besoins. N'ayez pas peur de nous faire part avec franchise des éléments qui vous tiennent à cœur pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

La jeunesse québécoise que j'ai la chance de côtoyer quotidiennement à travers le Québec possède un sens critique bien aiguisé. Elle a une vision des défis qui la concernent, qu'il soit question de citoyenneté, de santé, d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat, de culture ou d'environnement. Grâce à votre participation aux consultations, je suis persuadé que nous pourrons mettre en œuvre des moyens efficaces et innovants de répondre aux priorités qui vous interpellent.

Maintenant, le temps est venu de partager avec nous tes idées pour que le prochain plan soit le reflet *d'un Québec à ton image; un Québec dont tu es fier!*

Samuel Poulin

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	1
AXES D'INTERVENTION	1
AXE SANTÉ.....	2
AXE ÉDUCATION.....	3
AXE CITOYENNETÉ.....	4
AXE EMPLOI	5
AXE ENTREPRENEURIAT ET RELÈVE.....	6
AXE CULTURE.....	7
AXE ENVIRONNEMENT	8



CONTEXTE

Les priorités gouvernementales en matière de jeunesse sont inscrites dans la [Politique québécoise de la jeunesse 2030](#). Issue d'une vaste consultation, cette politique est mise en œuvre par des plans d'action quinquennaux, dont le premier, la [Stratégie d'action jeunesse 2016-2021](#), vient à échéance le 31 mars 2021.

Le gouvernement du Québec entend renouveler ce plan d'action afin de l'actualiser et de prendre en compte les nouvelles tendances ainsi que de renforcer et de maintenir dans le temps cet appui à la jeunesse du Québec.

À cette fin, le Secrétariat à la jeunesse souhaite connaître les attentes des jeunes envers leur gouvernement ainsi que leurs préoccupations. Il mène une vaste consultation auprès des jeunes Québécoises et Québécois, des ministères et des organismes publics, des partenaires actuels de la Stratégie ainsi que des organisations qui offrent des services aux jeunes ou qui les représentent.

Les actions proposées dans le plan 2021-2026 devront soutenir l'[objectif général](#), les [principes](#) et les [grandes orientations](#) de la Politique jeunesse.

AXES D'INTERVENTION

Le prochain plan d'action jeunesse poursuivra la mise en œuvre des cinq axes de la Politique québécoise de la jeunesse 2030. À ceux-ci s'ajouteront deux nouveaux axes qui permettront d'intensifier l'action du gouvernement en culture et en environnement.

Axes actuels :

- Santé
- Éducation
- Citoyenneté
- Emploi
- Entrepreneuriat et relève

Pour participer

La population, et particulièrement les jeunes, sont invités à visiter la [plateforme de consultation](#) pour :

- répondre à un questionnaire en ligne ;
- soumettre une contribution écrite ;
- s'inscrire à l'une des cinq Journées de la jeunesse.

Des consultations sont en effet prévues à **Lévis**, à **Baie-Comeau**, à **Montréal**, à **Gatineau** et à **Rimouski**. Les citoyennes et citoyens sont invités à partager leurs perspectives sur les enjeux importants qui concernent les jeunes.

Nouveaux axes :

- Culture
- Environnement

Il y avait **1,48 million** de **jeunes** de 15 à 29 ans **en 2018**.

Les **15 à 29 ans** représentaient **18 % de la population** du Québec en 2018, et 30 % en 1976.

AXE SANTÉ

Se sentir bien, être en santé représentent des conditions inestimables à l'épanouissement personnel et social. Pour privilégier la santé des jeunes, la Politique jeunesse a adopté, en 2016, une approche préventive qui favorise les saines habitudes de vie et l'implantation d'environnements sécuritaires. Des objectifs associés à la saine alimentation, au mode de vie physiquement actif, à la protection de la santé mentale, aux divers comportements à risque ainsi qu'aux relations interpersonnelles ont été priorisés.

Les données les plus récentes confirment que le surplus de poids est un problème toujours actuel chez les jeunes et qu'il légitime les actions favorables à la saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

La détresse psychologique et les troubles de santé mentale chez les jeunes sont, plus que jamais, d'actualité. En effet, des études ont démontré une hausse, au cours des dernières années, de la proportion de jeunes touchés par divers troubles de santé mentale. Toutefois, des voix dénoncent aussi une médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Les nouvelles technologies sont également une source d'inquiétude, alors que l'hyperconnectivité des jeunes préoccupe de plus en plus les spécialistes.

Bien que des gains appréciables aient été réalisés quant à certains comportements à risque, la vigilance demeure nécessaire envers l'émergence continue de produits sur le marché, comme la cigarette électronique. Aussi, la consommation de cannabis ou celle d'alcool de manière excessive reste préoccupante. On fait également le constat que les jeunes demeurent le groupe le plus touché par les infections transmissibles sexuellement ou par le sang.

Enfin, favoriser des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égalitaires représente un enjeu majeur pour la santé mentale, la réussite scolaire et la participation citoyenne des jeunes. Le mouvement #moiaussi, les nombreuses dénonciations d'actes de cyberintimidation ainsi que les difficultés relevées quant à l'acceptation de la diversité sexuelle et de genre confirment malheureusement la pertinence de poursuivre les interventions à cet effet.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de santé pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

En 2014-2015, **22 % des jeunes** de 15 à 29 ans faisaient de l'**embonpoint**.

En 2015-2016, **près du tiers des jeunes** de 15 à 29 ans ont **consommé de l'alcool de manière excessive**.

En 2014-2015, **près de 35 % des personnes** de 15 à 29 ans se situaient à un niveau élevé de **détresse psychologique**.

AXE ÉDUCATION

Les bienfaits individuels et collectifs de l'éducation sont largement démontrés. C'est notamment par l'éducation qu'on apprend son histoire, ses valeurs et sa culture. C'est aussi par l'éducation qu'on acquiert les connaissances et qu'on développe les compétences nécessaires non seulement pour occuper un emploi qui répond à ses aspirations, mais également pour relever les défis environnementaux, technologiques et socioéconomiques.

Malgré la hausse générale du taux de diplomation et de qualification, les enjeux associés à la persévérance scolaire et à la réussite éducative, mentionnés en 2016 dans la Politique jeunesse, demeurent d'actualité. Des écarts préoccupants subsistent entre certains groupes d'élèves, et il s'avère important de les réduire.

Dans un contexte où se créera une multitude de métiers et de professions, les jeunes se retrouvent devant un large éventail de choix en matière de formations et d'emplois, ce qui peut devenir une source de stress. L'orientation scolaire est également un enjeu de taille pour le système d'éducation.

L'attractivité du marché du travail comporte aussi son lot de défis en matière de persévérance scolaire. La pénurie de main-d'œuvre pourrait inciter certains jeunes à quitter prématurément leurs études pour profiter des avantages d'un emploi rémunéré, ce qui pourrait réduire, à plus ou moins court terme, le bassin de travailleuses et travailleurs qualifiés tant recherchés. À ce sujet, la sensibilisation des entreprises au rôle important qu'elles peuvent jouer en matière de conciliation études-travail demeure un enjeu d'actualité.

De plus, l'influence des nouvelles technologies tend à augmenter le niveau de connaissances requis des travailleuses et travailleurs et à marginaliser davantage les jeunes sans diplôme ni qualification.

Ces tendances justifient qu'il faut, plus que jamais, encourager les jeunes à poursuivre leurs études, que ce soit en formation professionnelle ou technique ou encore en enseignement supérieur, tout comme il faut leur offrir un milieu éducatif stimulant, riche d'activités de toutes sortes, qui favorisera leur épanouissement tant individuel que social.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'éducation pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

Entre 2003 et 2010, la portion des élèves québécois qui ont obtenu un **premier diplôme** ou une première qualification **avant l'âge de 20 ans** est **passée de 72,3 % à 80,9 %**.

Entre 1998 et 2018, la portion des jeunes de 25 à 34 ans **titulaires d'un baccalauréat** ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat est **passée de 22 % à 35 %**.

AXE CITOYENNETÉ

Les changements démographiques se font de plus en plus visibles et concrets. Depuis 2016, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a dépassé celui des jeunes âgés de 15 à 29 ans. La proportion de jeunes, au sein de la population, continue à diminuer, ce qui pourrait réduire leur capacité à se faire entendre et à influencer les décisions.

La participation citoyenne et l'engagement civique contribuent à intégrer les jeunes dans la collectivité tout en faisant bénéficier l'ensemble de la société de leur apport. Pour cette raison, la Politique jeunesse souhaite encourager les jeunes à s'engager dans leur collectivité, et à exercer, entre autres, leur droit de vote. De même, elle veut contribuer à la création d'environnements où ils se sentiront écoutés et où ils sauront que leur apport aura une influence, tout en développant des compétences en leadership.

En s'engageant bénévolement et dans des projets de volontariat, les jeunes mettent leurs forces vives au service de leur collectivité et s'ouvrent à des perspectives stimulantes. Dans un contexte social et technologique en mutation, il est nécessaire de multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire et de favoriser la participation et la reconnaissance des jeunes.

Le dialogue et la solidarité entre les générations constituent les meilleurs moyens de répondre aux défis économiques, sociaux et politiques qui résultent des changements démographiques. L'établissement de relations intergénérationnelles et interculturelles positives et enrichissantes est à valoriser afin de favoriser le vivre-ensemble.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de citoyenneté pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

Aux **élections provinciales** de **2014**, **58 %** des jeunes âgés entre 18 et 34 ans **ont exercé leur droit de vote**. Dans **l'ensemble de la population**, le taux de participation était plutôt de **71 %**.

Les 18 à 34 ans représentaient **8 % de l'ensemble des élus** municipaux en 2017.

AXE EMPLOI

Le travail est plus qu'un simple moyen de répondre aux besoins matériels. Il favorise la dignité, contribue à réduire l'exclusion sociale et constitue un facteur d'épanouissement personnel. Les jeunes, dont les compétences sont nombreuses et variées, participent à la vie économique et au développement de leur collectivité. Le passage de l'école vers le monde du travail représente toutefois un moment charnière dans le parcours vers l'autonomie.

Malgré la croissance économique, la forte participation des jeunes au marché du travail, notamment des jeunes femmes, et la hausse du taux de scolarisation, certains défis demeurent en matière d'emploi. Que ceux-ci soient liés à la nature même des tâches, aux conditions sociales et technologiques (pensons à la robotisation et à l'intelligence artificielle), aux changements démographiques ou à la mondialisation, ils refaçonnent la réalité du travail et ce qu'on exigera des jeunes dans le futur marché de l'emploi.

Certaines données récentes confirment les enjeux décrits dans la Politique jeunesse, dont celles qui laissent supposer une inégalité d'accès au marché du travail, notamment pour les jeunes qui doivent surmonter davantage d'obstacles. Parmi ces jeunes, mentionnons ceux qui sont peu scolarisés ou qui ont une incapacité, ceux issus de l'immigration récente, les Autochtones ou encore certains qui ne sont ni en emploi ni aux études ou en formation.

Le Québec a dernièrement revu ses normes du travail, mais les jeunes ont parfois encore de la difficulté à recevoir un traitement équitable ou ne profitent pas toujours du soutien nécessaire à la conciliation de leur emploi avec leurs responsabilités familiales, leurs études ou leurs engagements sociaux.

Finalement, bien que le taux de chômage des jeunes soit faible, notons que le dynamisme du marché du travail varie selon les régions du Québec. Des environnements favorables à l'établissement des jeunes en région pourraient permettre aux jeunes qui le souhaitent de tirer profit des occasions d'emplois qui y sont présentes. L'acquisition d'expériences vécues ailleurs au Québec ou à l'extérieur représente un atout dont les bénéfices sont multiples.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'emploi pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

Entre 1998 et 2019, le **taux de chômage** des 15 à 29 ans est **passé de 14,4 % à 7,2 %**.

Entre 1998 et 2018, le **taux d'emploi** des jeunes de 15 à 29 ans est **passé de 57 % à 70 %**. Le taux de **ceux qui travaillaient pendant leurs études** à temps plein est passé **de 29 % à 47 %**.

AXE ENTREPRENEURIAT ET RELÈVE

La jeunesse est une période de la vie propice à l'émergence de projets entrepreneuriaux. Les jeunes créatrices et créateurs d'entreprises stimulent l'utilisation des plus récentes technologies, inspirent de nouveaux modèles d'affaires, engendrent des innovations sociales et peuvent contribuer ainsi à la hausse de la qualité de vie. En plus de reposer sur cette créativité, la croissance économique dépend de l'efficacité avec laquelle le Québec soutient sa relève et le démarrage d'entreprises dans un contexte où le marché de l'emploi est favorable aux jeunes. Or, au cours des 40 dernières années, la population de travailleuses et travailleurs autonomes de 15 à 34 ans a connu une baisse importante.

L'intention d'entreprendre précède toutes les démarches préalables à la création d'entreprise. Et le taux d'intention d'entreprendre est influencé par l'environnement dans lequel évoluent les individus. Toutefois, tous les projets ne se concrétisent pas forcément. De nombreuses initiatives existent pour soutenir les jeunes entrepreneurs et repreneurs dans leurs démarches, mais plusieurs obstacles rendent encore difficile le passage de l'idée à la réalisation d'un projet.

De même, le transfert d'entreprise d'une génération à une autre présente toujours des défis importants. En raison du vieillissement démographique, plusieurs chefs d'entreprise sont et seront prêts à passer le flambeau aux jeunes générations au cours des prochaines années. Cependant, des défis de taille demeurent pour la relève, notamment chez les exploitantes et exploitants agricoles.

Finalement, les jeunes de 15 à 34 ans constituent 18 % de la population québécoise, ce qui devrait se refléter dans leur représentation au sein des lieux décisionnels. Les efforts des dernières années ont favorisé une meilleure représentativité dans certains secteurs d'activité, tels que les conseils d'administration des sociétés d'État. Ils doivent être intensifiés pour inclure plus de jeunes à la prise de décision.

Les **15 à 34 ans** représentaient **32 %** de l'ensemble des **travailleuses et travailleurs autonomes** en **1976**, et **18 %** en **2018**.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'entrepreneuriat pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

Au 28 février 2019, **18 sociétés d'État sur 24**, auxquelles s'applique la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, **ont au moins une administratrice ou un administrateur qui avait 35 ans ou moins** au moment de sa nomination.

AXE CULTURE

Puisant sa source dans le passé et résolument tournée vers l'avenir, la culture est une fenêtre sur soi, sur notre société et sur le monde. C'est une invitation au partage, qui permet les rapprochements entre les générations et entre les différentes formes d'expression. En nourrissant la créativité et l'innovation, elle est aussi un puissant moteur de développement social, économique et technologique.

Les jeunes sont de grands consommateurs, producteurs et diffuseurs d'art et de culture. Au cours des dernières années, l'avènement du numérique a profondément modifié la relation qu'entretiennent les jeunes avec la culture. L'éclatement actuel des disciplines en art et la multiplication des modes de diffusion de la culture ouvrent sur des possibilités inexplorées pour la relève artistique, tout en provoquant l'émergence de nouveaux métiers et professions dans ces milieux.

Le numérique donne accès à une multitude de formes d'art et de produits culturels, d'ici comme d'ailleurs. La mutation des pratiques de consommation des jeunes représente aussi un enjeu de visibilité et de découvrabilité de l'offre culturelle québécoise, mais également de l'accès à de l'information de qualité.

Dans ce contexte, il est plus impératif que jamais de bonifier l'offre culturelle québécoise afin d'en assurer la pérennité et de veiller à ce qu'elle soit le reflet d'une jeunesse ouverte sur le monde. Pour mieux joindre les jeunes, il faut renforcer leur sentiment d'appartenance envers la culture québécoise et la langue française par des moyens de diffusion contemporains bien ancrés dans leur réalité et leurs habitudes de vie.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière de culture pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

En 2016, **90,2 % des internautes** âgés entre 16 et 34 ans ont indiqué avoir fait l'acquisition, la sauvegarde ou l'écoute de **musique en ligne**.

39,9 % des jeunes internautes regardaient en direct une chaîne de **télévision en ligne**.

Chez les jeunes de 16 à 34 ans, **93,7 %** ont indiqué avoir fait l'**acquisition**, la **sauvegarde** ou le **visionnement** d'un film, d'une émission de télévision, d'une websérie ou d'une vidéo **en ligne**, au Québec en 2016.

AXE ENVIRONNEMENT

Toutes les générations sont interpellées par les enjeux environnementaux, mais les jeunes Québécoises et Québécois se sentent particulièrement concernés. D'une part, ils y ont été sensibilisés en bas âge. D'autre part, plusieurs estiment que ce sont eux, plus que toute autre génération, qui seront directement touchés par les répercussions des changements climatiques, par l'érosion de la biodiversité et par les adaptations nécessaires pour y faire face. Plusieurs aspects de leur vie seront appelés à évoluer rapidement dans ce contexte.

Les jeunes manifestent une inquiétude marquée et se mobilisent de plus en plus pour faire entendre leurs préoccupations. Dans l'espace public, de manière toujours plus soutenue et systématique, ils joignent leur voix aux spécialistes afin que des actions concertées et collaboratives soient mises de l'avant pour lutter contre les changements climatiques et pour accélérer la transition vers un développement durable.

De nombreuses occasions se présenteront au fil de l'évolution du Québec vers une société plus verte, sobre en carbone et socialement responsable. De multiples façons, les jeunes s'engagent dans la recherche de solutions concrètes et innovantes et posent des gestes écoresponsables.

Questions

- Quels sont les défis prioritaires du Québec en matière d'environnement pour les jeunes ?
- Quelles sont les actions à privilégier auprès des jeunes pour relever ces défis ?

Au Québec, en 2016, **19 %** de la population de 15 à 24 ans utilisait le **transport en commun** pour **se rendre au travail**. Il s'agissait de la proportion la plus élevée parmi les groupes d'âge.

En 2016, le choix de **l'automobile** pour les déplacements domicile-travail des 15-24 ans **dominait, avec un taux de 69 %**.